

Le Schéma Directeur d'Assainissement

1. UN SCHÉMA DIRECTEUR FONDÉ SUR L'INTERCOMMUNALITÉ ET LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL

Montpellier Agglomération s'est donné comme objectif, dans le cadre de l'exercice de sa compétence assainissement des eaux usées, de mettre à un niveau d'équipement comparable l'ensemble des communes du périmètre de l'Agglomération afin de disposer d'infrastructures permettant :

- d'assurer la reconquête et la sauvegarde des milieux naturels,
- de respecter les exigences réglementaires, notamment celles relatives à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée et celles plus récentes définies par la directive cadre européenne 2000/60/C du 20 octobre 2000.
- de répondre aux préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Rhône - Méditerranée - Corse, ainsi qu'à celles du Schéma d'Aménagement des Eaux Lez - Mosson - Étangs Palavasiens.

Ainsi, **le 21 décembre 2004, Montpellier Agglomération a approuvé son Schéma Directeur d'Assainissement**, outil lui permettant d'adopter une stratégie globale et cohérente de gestion de la problématique assainissement sur l'ensemble de son territoire. Reprenant les grands objectifs cités précédemment, ce schéma a pour but :

- de définir et planifier un programme de travaux de mise à niveau des équipements de collecte et de traitement des eaux usées pour les 31 communes de l'agglomération,
- d'améliorer par ces actions la sauvegarde des milieux naturels et/ou leur reconquête,
- d'instaurer en conséquence une politique de gestion administrative cohérente et une tarification unique de l'assainissement pour l'ensemble des usagers.

2. ORGANISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR ET COÛTS D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELS

Le Schéma Directeur est bâti sur un découpage du territoire de l'agglomération en trois secteurs (Est, Centre et Ouest) qui ont été déterminés au regard des bassins versants et des exutoires, dans un souci d'optimiser la protection de l'environnement.

Cet investissement total de 375 M € (val 2004) se répartit à hauteur :

- de 239 M € pour le schéma ci-dessus décrit, s'appuyant sur la réalisation du projet MAERA - ex station de la Cereirède, dont l'émissaire en mer et sur la création de 12 systèmes d'assainissement.
- de 40 M € pour les opérations déjà engagées de rationalisation du réseau d'eaux usées primaire existant (création des intercepteurs Est et Ouest notamment)
- de 96 millions d'euros (soit 6 millions d'euros par an pendant 16 ans) de travaux de réhabilitation des réseaux existants, d'accompagnement de voiries et de réalisation d'extension des réseaux dans les communes.

3. L'UNIFORMISATION DE LA TARIFICATION

En application du principe d'égalité des usagers devant le service public, et dans un souci de solidarité communautaire, Montpellier Agglomération a décidé, le 21 décembre 2004, de mettre en place, dès le 1er janvier 2005, un tarif unique de l'assainissement sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Afin de poursuivre cette volonté d'uniformisation de la tarification applicable à l'assainissement, la Communauté d'Agglomération a décidé, le 15 mars 2005, l'uniformisation des montants et des modalités d'application de la Participation pour Raccordement à l'Égout (P.R.E.) sur l'ensemble de son territoire. Les logements à caractères sociaux sont exonérés du versement de la P.R.E.

SDA : le secteur Est

Il est composé des communes de Beaulieu, Restinclières, Montaud, Saint-Drézéry, Sussargues, Saint Geniès des Mourgues, Baillargues et Saint-Brès.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION DE SAINT-DRÉZÉRY

- Date de mise en service : octobre 2008
- Coût total de l'opération : 2,43 M€

CONSTRUCTION DE LA STATION INTERCOMMUNALE BEAULIEU - RESTINCLIÈRES ET DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

- Date de mise en service : juillet 2010
- Coût total de l'opération : 3,5 M€

CONSTRUCTION DE LA STATION INTERCOMMUNALE BAILLARGUES - SAINT BRÈS ET DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

- Date de mise en service : janvier 2011
- Coût total de l'opération : 11,8 M€

CONSTRUCTION DE LA STATION INTERCOMMUNALE SUSSARGUES - SAINT GENIÈS DES MOURGUES

- Date de mise en service : prévue pour 2014
- Coût total de l'opération : 5,7 M€

RENFORCEMENT DE LA STATION DE MONTAUD

- Date de mise en service : prévue pour 2014
- Coût total de l'opération : 0,15 M€

SDA : le secteur Centre

Il comprend d'une part, les communes de Prades le Lez, Montferrier-sur-Lez, Clapiers, Castelnaud le Lez, Montpellier, Jacou, Le Crès, Vendargues, Castries, Pérols, Lattes, Saint-Jean-de-Védas, Grabels et Juvignac, dont le point de convergence est (ou sera à terme) la station d'épuration MAERA, complétée par un émissaire de 20 km, dont 11 en mer pour le rejet des effluents traités. Il comprend d'autre part, les communes de Lavérune et Saint Georges d'Orques.

RACCORDEMENT DE PRADES LE LEZ AUX RÉSEAUX DE MONTPELLIER

- Date de mise en service : octobre 2003
- Coût total de l'opération : 2 M€

EXTENSION DE LA STATION MAERA ET CONSTRUCTION DE SON ÉMISSAIRE DE REJET EN MER

- Date de mise en service : août (station) et novembre (émissaire) 2005
- Coût total de l'opération : 182 M€

RACCORDEMENT DE LATTES À MAERA

- Date de mise en service : décembre 2006
- Coût total de l'opération : 4,7 M€

INTERCEPTEUR OUEST

Tronçon Pedro de Luna - Près d'Arènes

- Date de mise en service : décembre 2007
- Coût de l'opération : 1,9 M€ (Coût total de l'Intercepteur Ouest : 10 M€)

INTERCEPTEUR EST 1° TRANCHE

Tronçon place C.Colomb à Maera

- Date de mise en service : août 2008
- Coût de l'opération : 11,6 M€ (coût total de l'Intercepteur Est : 34 M€)

CONSTRUCTION DU BASSIN D'ORAGE DES AIGUERELLES

- Date de mise en service : novembre 2008
- Coût total de l'opération : 14,4 M€

RACCORDEMENT DES RÉSEAUX DE PALAVAS LES FLOTS À MAERA

- Date de mise en service : juillet 2009
- Coût de l'opération (cheminée de Gramenet) : 0,4 M€

RACCORDEMENT DES RÉSEAUX DE JACOU, LE CRÈS ET VENDARGUES, ASSAS, TEYRAN ET SAINT-AUNÈS À MAERA

- Date de mise en service : mars 2010
- Coût total de l'opération : 10,5 M€

INTERCEPTEUR EST 2° TRANCHE : TRAVERSÉE DU LEZ ET POSTE DE REFOULEMENT À CASTELNAU LE LEZ

- Date de mise en service : mars 2010
- Coût de l'opération : 5 M€ (coût total de l'Intercepteur Est : 34 M€)

RACCORDEMENT À LA STATION D'ÉPURATION MAERA DES EFFLUENTS DE LA COMMUNE DE PÉROLS

- Date de mise en service : prévue pour 2012
- Coût total de l'opération : 6,8 M€ à 7,8 M€

RACCORDEMENT DES RÉSEAUX DE CASTRIES À MAERA

- Date de mise en service : prévue pour 2014
- Coût total de l'opération : 1,22 M€

INTERCEPTEUR EST 5° TRANCHE : AVENUE DE LA POMPIGNANE

- Date de mise en service : 2015
- Coût de l'opération : 10,5 M€ (coût total de l'Intercepteur Est : 34 M€)

INTERCEPTEUR EST 3° ET 4° TRANCHE : ROND POINT D'AGROPOLIS AU POSTE DE REFOULEMENT À CASTELNAU LE LEZ

- Date de mise en service : 2015
- Coût de l'opération : 6,5 M€ (coût total de l'Intercepteur Est : 34 M€)

SDA : le secteur Ouest

Il est composé des communes de Cournonsec, Cournonterral, Pignan, Saussan, Fabrègues, Murviel les Montpellier et Villeneuve-lès-Maguelone.

RACCORDEMENT DE COURNONSEC À LA STATION DE COURNONTERRAL

- Date de mise en service : juillet 2005
- Coût total de l'opération : 0,97 M€

CONSTRUCTION DE LA STATION INTERCOMMUNALE PIGNAN - SAUSSAN - FABRÈGUES ET DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

- Date de mise en service : février 2010
- Coût total de l'opération : 14,8 M€

EXTENSION DE LA STATION INTERCOMMUNALE DE COURNONSEC - COURNONTERRAL

- Date de mise en service : prévue pour 2013
- Coût total de l'opération : 4 M€

RENFORCEMENT DE LA STATION DE LAGUNAGE DE MURVIEL LES MONTPELLIER

- Date de mise en service : prévue pour 2015
- Coût total de l'opération : 0,2 M€



Montpellier
Agglomération

Mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement

